



République Française
Liberté Égalité Fraternité

MAIRIE DU MONT-DORE

Département
PUY-DE-DOME

Arrondissement
ISSOIRE

Canton
LE SANCY

2020 – 06 / N°15

O B J E T :

Dénomination d'une rue
du Mont-Dore

Nombre de Conseillers :
en exercice : **15**
présents : **8**

Date de l'envoi et de
l'affichage de la
convocation
12 juin 2020

Date affichage à la porte
de la Mairie du compte-
rendu de la séance

Indiquer si le Conseil a
décidé de se former en
comité secret.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE PUBLIQUE DU 23 JUIN 2020

L'an DEUX MILLE VINGT, le VINGT-TROIS du mois de JUIN, le Conseil Municipal du MONT-DORE s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme Nicole BARGAIN, Maire-Adjoint, en session ordinaire, suivant convocation faite le 12 juin 2020.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme BARGAIN – Mme MONESTIER - M. DELBOS, Adjoints – Mme RIBAL - Mme SANCHEZ – M. MOULY – Mme BORDAS – Mme BRANDELY

ÉTAIENT ÉXCUSÉS : M. DUBOURG JF (pouvoir Mme BARGAIN) - Mme CHAPERT - M. GRASSET (pouvoir Mme SANCHEZ) - M. BARLAUD (pouvoir Mme BRANDELY)

ÉTAIENT ABSENTS : M. GRAS – M. DUBOURG Ph – M. ARETE

Il a été conformément à l'article 53 de la loi du 5 AVRIL 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme BORDAS ayant été désigné (e) pour remplir ces fonctions les a acceptées.

Mme le Maire-Adjoint indique au Conseil Municipal qu'il a été saisie d'une requête de la famille OREILLE/FRENIAL demandant qu'une rue du Mont-Dore porte le nom du Docteur Jean-Michel FRENIAL, afin de rendre hommage à son action durant son mandat de Maire de 1983 à 1989, et à celle de ses parents durant la seconde guerre mondiale.

Elle demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer.

.../...

Après en avoir délibéré et par 9 voix pour et 2 abstentions (Sébastien MOULY et Séverine MONESTIER), le Conseil Municipal

- ✓ accepte de faire droit à la demande de la famille OREILLE/FRENIAL en rebaptisant le square des Chevreuils, *Square Jean-Michel FRENIAL*
- ✓ mandate M. le Maire pour accomplir toutes les formalités nécessaires à la finalisation de cette décision.

Pour extrait certifié conforme,
Au Mont-Dore, le 25 juin 2020



P/Le Maire empêché,
L'Adjointe au Maire,

Nicole BARGAIN